



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE MIZOËN**

L'an deux mille vingt-deux, le 4 mars à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 25 février 2022

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)

MICHEL Bernard, GONON Florence, VENERA Christophe, GIRAUD Roger, JOUANNY Michèle, VINCENT Denise, SAUNIER Jean-Marc, BERARD Guy

Excusée : PHILIPPE Francine (pouvoir à GIRAUD Roger), PINATEL François, JOUANNEAU Fanny

VENERA Christophe a été nommé secrétaire de séance.

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

ELUS : 11

EN FONCTION : 11

PRESENTS : 8

VOTANTS : 9

CONTRE : 0

ABSENTION : 0

POUR : 9

**Délibération n° 2022/05 : Compte-rendu des remboursements de factures aux élus et personnels**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

**Vu** la délibération n° 2017/37 en date du 19 mai 2017,

**Considérant** l'obligation de présenter au Conseil municipal les remboursements de factures aux élus et aux personnels,

Le Conseil municipal prend note des remboursements intervenus au 2<sup>ème</sup> semestre 2021 :

MICHEL Bernard	E.LECLERC	Alimentation	38,87
	ENTREPOT DU BRICOLAGE	Agrafes/agrafeuse/câble électrique/bornier	95,30 €
	LE BONHEUR DU JOUR	Doubles clés	35,00 €
	IKEA	Conteneur	9,99 €
		TOTAL	179,16 €

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Le Maire,  
Bernard MICHEL

Date de dépôt en Préfecture :

Date d'affichage : **07 MARS 2022**

